

Décharge 2012: Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)

2013/2242(DEC) - 03/04/2014 - Acte final

OBJECTIF : octroi de la décharge à l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT) pour l'exercice 2012.

ACTE NON LÉGISLATIF : Décision 2014/589/UE du Parlement européen concernant la décharge sur l'exécution du budget de l'Institut européen d'innovation et de technologie pour l'exercice 2012.

CONTENU : avec la présente décision, le Parlement européen donne décharge au directeur de l'Institut européen d'innovation et de technologie sur l'exécution du budget de l'Institut pour l'exercice 2012 **tout en émettant un certain nombre de réserves**.

La décision est conforme à la résolution du Parlement européen approuvée le 3 avril 2014 et comporte une série d'observations qui font partie intégrante de la décision de décharge (se reporter au résumé de l'avis du 3 avril 2014).

Parmi les principales observations faites par le Parlement, ce dernier formule des **réserves quant à la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes aux comptes** de l'Institut. Il déplore en particulier l'insuffisance de qualité des certificats d'audit de l'Institut ainsi que la faiblesse de certaines vérifications *ex post* de plusieurs de ses opérations.